



Etude Prottime:

le temps de travail de 4 télétravailleurs sur 10 n'est pas monitoré

L'enregistrement du temps de travail permet de prendre le pouls des télétravailleurs

29 avril 2021 – Votre temps de travail est-il enregistré lorsque vous travaillez à domicile ? Pour quatre télétravailleurs sur dix (39,8%), la réponse est négative. Lorsque le temps de travail est bel et bien enregistré, cette pratique permet aux télétravailleurs de mieux dissocier les plages de travail de la sphère privée (62%). Malgré cet incontestable atout, près de deux télétravailleurs sur trois (57%) continuent à considérer ce monitoring comme un moyen de contrôle de leur employeur. Voilà ce qui ressort d'une enquête réalisée par Prottime auprès de 1.000 travailleurs belges francophones qui, depuis le début de la pandémie, travaillent régulièrement ou constamment depuis leur domicile. « *L'enregistrement du temps de travail permet de prendre le pouls des télétravailleurs. Il leur donne un aperçu des heures prestées et permet d'éviter le stress et le burn-out* », souligne Prottime, le leader du marché de l'enregistrement du temps.

Jamais encore les Belges n'ont été aussi nombreux à télétravailler. N'étant plus obligés de se rendre physiquement au bureau, les télétravailleurs disposent de davantage de temps et peuvent ainsi mieux combiner travail et vie privée. Cette évolution positive recèle toutefois aussi un danger. « *Le chevauchement trop fréquent entre les plages de travail et la vie privée peut être source de stress. Le confinement des enfants n'arrange pas les choses, et oblige les télétravailleurs à jongler entre plusieurs casquettes : celle de travailleur, mais aussi de parent et d'animateur de leurs kids et ados. Près d'un télétravailleur sur cinq (17,8%) avoue commencer sa journée de travail plus tôt et éteindre son portable professionnel plus tard en fin de journée. Ce faisant, ils courent le risque de négliger leur 'me-time'* », explique Sophie Henrion, porte-parole de Prottime.

L'étude de Prottime révèle que plus de la moitié des répondants (55,8%) ont le sentiment que leurs plages privées et professionnelles se mélangent davantage que lorsqu'ils travaillaient au bureau en présentiel.

Télétravail: l'enregistrement du temps est encore plus utile

L'enregistrement des heures prestées permet aux télétravailleurs de mieux dissocier leurs plages de travail de leur sphère privée. C'est l'avis de plus de 6 répondants sur 10 (62%) qui pratiquent le monitoring de leur temps de travail. Cet enregistrement leur permet d'avoir davantage de souplesse dans les heures de début et de fin du travail, ainsi que d'éviter de surtravailler. Plus du quart des répondants (27,1%) n'étaient pas d'accord avec cette assertion, tandis que 11% n'ont pas souhaité répondre.

L'enregistrement du temps de travail n'est pratiqué que pour 60,2% des télétravailleurs, alors que ce pourcentage était de 65,7% pour le travail présentiel. Ce monitoring du temps de télétravail se fait



surtout sur ordinateur (portable) (52,6%), suivi par une feuille Excel (22,1%) et via une application mobile (21,7%).

Top 5: De quelle manière votre temps de télétravail est-il enregistré par votre employeur?

1. Via un système d'enregistrement du temps sur mon PC ou laptop (52,6%)
2. Via un fichier Excel (22,1%)
3. Via une application mobile (21,7%)
4. Sur papier (13,1%)
5. Autre (8,1%)

L'étude révèle par ailleurs que plus de la moitié des télétravailleurs (57%) considère l'enregistrement du temps comme un moyen de contrôle de l'employeur.

Sophie Henrion estime pour sa part que cette pratique doit plutôt être considérée comme un outil de monitoring, qui donne un aperçu fiable des heures prestées et qui permet donc de maîtriser la pression et le stress engendrés par le travail. *« À l'instar d'une montre cardiofréquence-mètre qui nous avertit lorsqu'on dépasse un certain niveau d'intensité physique, l'enregistrement du temps fait aussi office de sonnette d'alarme. Personne ne devrait se sentir obligé de travailler 60 heures par semaine pour venir à bout de son boulot. En cette période où le télétravail devient la norme, les versions modernes de l'horloge pointeuse - qui se présentent sous la forme d'une application mobile et qui enregistrent aussi la productivité - sont encore plus utiles et importantes. Les managers ont un rôle essentiel à jouer dans cette optique. Lorsque la pression du travail se fait trop forte, ces outils leur permettent d'ajuster le planning à temps, et ainsi d'éviter les burn-outs. »*

Méthodologie

L'enquête en ligne a été réalisée entre le 17 février et le 1er mars 2021 par l'agence iVOX pour le compte de Prottime. 1.000 travailleurs belges francophones qui, depuis le début de la pandémie, travaillent souvent ou constamment depuis leur domicile, ont été interrogés. L'enquête est représentative en termes de genre, d'âge et de diplôme. La marge d'erreur maximale est de 3,02%

* * *

À propos de Prottime

Prottime a été créé en 1995 et se profile aujourd'hui comme un leader du marché de l'enregistrement du temps, de la planification du personnel, du contrôle d'accès et de la collaboration en ligne. Grâce à un esprit d'innovation permanent, Prottime propose des solutions de gestion des ressources humaines à un large éventail de clients et de secteurs d'activité. Prottime compte plus de 5.000 installations d'enregistrement du temps en Europe. Outre 9 titres Great Place To Work consécutifs, Prottime Belgique a été couronné Best Managed Company. Le groupe Prottime occupe plus de 300 collaborateurs, majoritairement spécialisés en RH. Prottime possède des bureaux à Namur (BE), Aartselaar (BE), Waddinxveen (NL), Francfort (DE), Capellen (LU), Paris (FR) et Manchester (UK).

Pour plus d'informations (presse uniquement: merci de ne pas publier): Wavemakers PR – Emanuel Sys, 0486 17 52 65, Emanuel@wavemakers.eu